

blent pas toujours, c'est cette idole changeante qui voudrait s'identifier le pays et le façonner à son image !

Toutes les allégations du jurisconsulte Troplong portent à faux et sont au rebours de l'histoire. L'histoire, bien entendue, loin de fournir des preuves en faveur de l'absolutisme, fournit magnifiquement la preuve contraire. En France, disait la baronne de Staël, c'est la liberté qui est ancienne ; elle occupait depuis longtemps, lorsque les excès du pouvoir sont venus y porter atteinte. Par les invasions, la Gaule avait perdu toutes ses anciennes écoles. Le cyclone des races barbares, en passant sur le pays, l'avait couvert de ruines. Le cyclone passé, les soldats occupaient militairement notre région restée sans écoles.. La culture des terres par le travail des mains et la culture des âmes par l'instruction, furent, pendant cinq siècles, l'œuvre à peu près exclusive des institutions monastiques ; les moines furent les premiers instituteurs du peuple. En histoire, c'est un lieu commun, une conviction universelle que les moines ont conservé les chefs-d'œuvres des littératures antiques ; qu'ils ont fondé une école dans chaque monastère ; qu'ils ont écrit des livres et qu'ils tiennent, dans l'histoire littéraire de nos cinq premiers siècles, une place d'honneur.

Indépendamment des monastères, chaque évêque, aux temps mérovingiens, avait ce qu'on appelait le *Domus Ecclesiae*. Cette maison n'était pas seulement une résidence épiscopale ; c'était un hospice, un orphelinat, un hôpital, et surtout une école d'enseignement pour les clercs et de formation pour les prêtres. Ozanam, dans ses *Etudes germaniques*, en a écrit la touchante histoire ; je me borne à y renvoyer. Le fait certain, absolument certain, c'est que, jusqu'à Charlemagne, il n'existe que des écoles ecclésiastiques. L'école est essentiellement une fondation d'Eglise, une appartenance d'Eglise, son domaine, un fleuron de sa couronne. C'était, dès lors, un proverbe de dire : *In Gallia sapientia* : cette sapience, on l'appelle *clergie*, pour indiquer qu'elle ne provenait que du clergé. Conclusion que confirme la parole mémorable d'un encyclopédiste anglais : "Les évêques ont fait la France, comme les abeilles font la ruche,"

A Charlemagne, il y a des écoles épiscopales et monastiques un peu partout. L'enseignement de l'Eglise se signale alors par une fondation mémorable, l'école *palatine*, ainsi nommée parce qu'elle est établie dans le palais du grand empereur. Le grand empereur et toute sa cour sont les élèves d'Alcuin. C'est plus que la fondation d'une école supérieure ; c'est son installation par l'Eglise dans le palais du souverain, dans la demeure officielle du détenteur de la puissance publique ; c'est l'accession à l'école de